

N°600—Année 2021

Le 14 janvier 2021



FLESSELLES

Clé de Contact

231, rue de la Vigne

☎ 03.22.93.74.67 - 🌐 : 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :
✉ mairie.flesselles@nordnet.fr

Pour visiter notre site internet :
🌐 www.mairieflesselles.fr

VOEUX DU MAIRE

**Madame, Monsieur, chers(es) administré(e)s,
cher(e)s ami(e)s.**

Le Conseil municipal, le personnel communal et moi-même avons le plaisir de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2021. Pandémie oblige, c'est la première fois que nous ne pourrons nous retrouver à la salle des fêtes pour cette première cérémonie de l'année. La convivialité de ce moment particulier va nous manquer, et nous souhaitons tous retrouver une vie normale le plus rapidement possible.

C'est donc par ce numéro 600 de notre **clé de contact** que je vais faire un petit tour d'horizon de notre commune, de l'année 2020 qui vient de se terminer, et des perspectives qui s'offrent à nous pour cette année à venir.

Je voudrais en premier lieu remercier la nouvelle équipe municipale car ce début de mandat a été particulièrement difficile : campagne réduite, élection sous haute protection le 15 mars car en début d'épidémie, la France se confine deux jours plus tard, l'installation du Conseil municipal ne pouvant se faire que le 24 mai 2020.

Malgré ces conditions difficiles, j'ai pu compter sur l'engagement de vos Elus, sur leur présence, leurs idées, leurs conseils...Les appels téléphoniques pour prendre de vos nouvelles, nos réunions 'enveloppes' pour vous faire parvenir les masques ou les bons d'achat en témoignent. Il a fallu se réinventer, animer le téléthon sur le marché, faire passer le Père Noël dans une calèche, ou faire vivre notre marché du terroir dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Sommaire :

- Page 2 à 7 : Vœux du Maire
- Page 8 : Permanence des élus et du secrétariat de mairie

Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 21 janvier 2021

Vœux du Maire

Vos Elus ont donc fait pour le mieux, dans la limite des moyens de notre commune. Mais il faut bien sûr remercier tous ceux qui ont œuvré pour faire vivre notre commune, pour lui conserver son dynamisme et éviter de sombrer dans la morosité. Je pense en particulier aux personnels communaux, qui ont assuré leur service sans faillir, à la Mairie, aux services techniques, à l'entretien, aux écoles et aux services annexes. Je pense aux commerçants qui ont poursuivi leurs activités, quand ils étaient autorisés à le faire. Je pense aux enseignants toujours en première ligne, pas toujours bien aidés par leur Ministère. Je pense à tous les administrés qui ont participé à cette vie collective : les couturières fabriquant des centaines de masques, la meneuse d'attelage et son groom pour promener le Père Noël, notre joueur de pipasso, les musiciens présents lors des cérémonies, les fidèles commerçants sur le marché du terroir le mercredi...

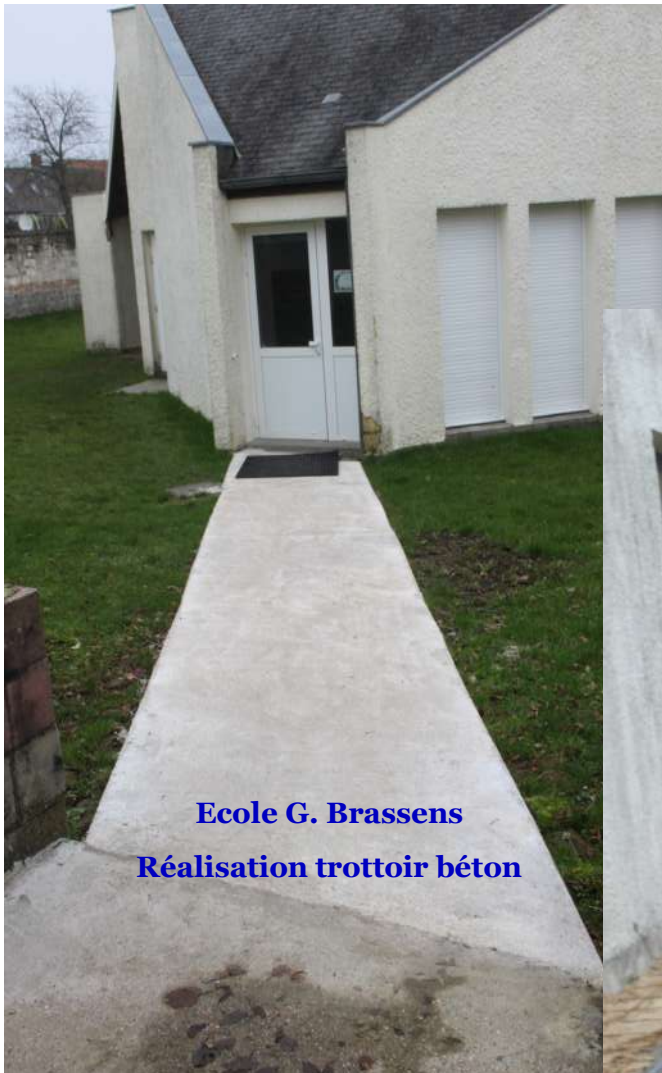
Le Centre communal d'actions sociales reste au plus près de nos administrés en difficultés, et les Restos du cœur, avec notre soutien, poursuivent leurs distributions : merci à tous ces acteurs de la solidarité.

Malgré tout, notre commune n'est pas sortie indemne de cette difficile année 2020, et en portera longtemps les stigmates : la disparition prématurée du Président de l'Harmonie de notre commune qui laisse un grand vide ; la fermeture irréversible du restaurant 'Les chenêts', véritable institution à Flesselles ; le grand nombre de personnes atteintes par le virus, dont certaines garderont encore longtemps les séquelles...Malgré les efforts des Présidents, la vie associative est en sommeil, et les moments de convivialité sont, encore aujourd'hui, bien rares.



Vœux du Maire

Tout au long de cette année 2020, la vie communale a été pleine d'incertitudes, et il a souvent fallu improviser. Si plusieurs chantiers ont dû être décalés, d'autres ont toutefois pu être réalisés dans les délais : travaux sur le clocher de l'église, remplacement des ampoules de la salle des fêtes par des LED, tout comme pour la maison du tennis, réalisation de trottoirs en ciment dans les écoles par les services techniques, réalisation d'enrobés à divers endroits et sur les terre-pleins centraux rue d'Amiens, travaux sur la toiture de la maison des sports, une superbe cuisine à la maison des associations ainsi qu'un enduit sur la façade latérale et arrière, des salles d'archives au premier étage de la Mairie (par les services techniques), entretien des chemins ruraux, nombreux achats d'équipement dont une tondeuse et une balayeuse, numérisation de l'Etat civil...



Ecole G. Brassens
Réalisation trottoir béton



Ecole La Clé des Champs
Réalisation de trottoir béton

Vœux du Maire

Le plus gros chantier de 2020 a été la restauration complète de la salle d'accueil des élèves matin et soir (ancienne salle de conseil), qui est aussi utilisée par la Communauté de communes pour les accueils de loisirs.

Financièrement, la prudence a été de mise, et nous terminons l'année dans les mêmes conditions que les années précédentes, avec un taux d'endettement très bas. Il est important de le préciser, car cela va nous permettre d'engager cette année sereinement, sans augmentation d'impôts, et avec un grand nombre de subventions (déjà obtenues ou à venir) pour nous accompagner.



Une commune qui n'évolue pas se meurt, ses habitants la quittent faute de services et la situation peut vite devenir compliquée. On en a l'exemple avec la plus importante commune de notre Communauté de communes qui a perdu plusieurs centaines d'habitants en quelques années. Pour ce qui nous concerne, la population stagne depuis plusieurs années, un peu au-dessus de 2000 habitants, avec une baisse très sensible du nombre d'enfants. Notre école ne compte plus aujourd'hui qu'environ 170 élèves, alors qu'il en faudrait 200 pour maintenir les huit classes actuelles. Je rappelle que les dotations d'Etat, importantes pour notre budget, sont basées en partie sur le nombre d'habitants.

Alors, quels projets, quelles évolutions envisageons-nous pour maintenir le dynamisme de notre commune ? Les perspectives pour cette année 2021 sont nombreuses, aménagements dont nous sommes les maîtres d'œuvre, ou dont nous sommes les initiateurs ou les partenaires.

Vœux du Maire

A condition que la situation ne se dégrade pas à nouveau, plusieurs indicateurs nous semblent favorables : le marché de l'immobilier est reparti à la hausse, et plusieurs maisons ont été récemment vendues dans la commune ; des permis de construire ont été accordés, et plusieurs maisons vont prochainement sortir de terre ; le béguinage rue du docteur Rinuy est en bonne voie ; la commercialisation des parcelles du lotissement rue Paule Masse est engagée ; autant de signes d'une évolution positive, et d'une reprise de notre croissance démographique.

En collaboration avec la commune, la société Orange améliore sa couverture en téléphonie mobile avec l'installation d'une antenne relai près du terrain de football (vous étiez très nombreux à nous interpellier sur la mauvaise qualité du réseau dans notre commune) et devrait satisfaire une bonne partie des utilisateurs de téléphones portables, de tablettes ou de réseaux sociaux. Cet équipement vient donc logiquement en complément du déploiement de la fibre optique.

- Le marché du terroir du mercredi est maintenant enraciné. Pour qu'il perdure, nous allons réaliser une couverture qui protégera les clients des intempéries. Circuits courts, commerçants locaux, lieu de convivialité : ce marché a désormais une clientèle fidèle. Seule la partie centrale sera couverte, et la fonction parking sera bien sûr conservée en dehors de la période de marché. Les travaux devraient débuter fin février.

- Une nouvelle salle de classe sera entièrement rénovée au groupe Georges Brassens, travaux subventionnés à 50%. Le chantier sera réalisé pendant les vacances de février.

- L'église est toujours l'objet de toute notre attention : une révision de la toiture est programmée (subvention obtenue), la pose des abat-sons devrait se faire cette année (subvention obtenue), mais nous allons attendre le retour de nos demandes de subventions pour un autre grand chantier sur le clocher, que nous pourrions faire en même temps. En effet, avec le temps, les très grosses poutres qui supportent le clocher à sa base se sont effritées, et il va falloir les remplacer. Une très grosse dépense à venir.

- Un vestiaire féminin sera réalisé prochainement à côté du terrain de football, car les équipes sportives féminines ont commencé à se développer dans notre commune.

Vœux du Maire

D'autres dossiers sont en cours, et pourraient voir leur aboutissement cette année, ou dans les années à venir en fonction des réponses à nos demandes de subventions (je ne cite bien sûr que les dossiers 2020) :

- EDF prévoit d'enfouir la ligne électrique moyenne tension qui passe au-dessus du terrain de rugby.

- Les boiseries de la salle des fêtes (côté école) ainsi que les issues de secours ont besoin de rénovation ou de remplacement. Plusieurs demandes de subventions ont été déposées.

- L'armoire électrique la plus 'chargée' au niveau de l'éclairage public est celle située derrière l'église. Notre projet est de remplacer toutes les têtes de candélabres, par des LED, (zone rue de la Vigne et places et rues adjacentes) éclairage piloté par un variateur permettant de réduire l'intensité la nuit : solution nettement préférable à l'extinction totale de l'éclairage public.

- Géothermie pour l'école Georges Brassens : une étude a été conduite pour modifier le mode de chauffage du groupe Georges Brassens et du groupe Bibliothèque. Cette étude fait apparaître que, pour l'avenir, le meilleur mode de chauffage pour de telles installations est la géothermie. Les demandes de subventions ont été envoyées aux organismes concernés.



Vœux du Maire

Vous avez pu le constater à la lecture de ces quelques lignes, les projets sont nombreux ; mais ils ne sont jamais figés. Tout peut toujours évoluer, en fonction des subventions, de la conjoncture, des opportunités. Les Elus doivent savoir s'adapter, improviser quand il le faut, modifier leur programmation. Les Elus travaillent pour l'intérêt général, et ne doivent pas se plier à l'intérêt particulier. Combien de fois n'ai-je entendu : vous devriez faire ceci, ou cela, ou vous faites trop, ou pas assez... Mais à chaque proposition qui est faite, la remarque est souvent la même : oui, mais pas devant chez moi, pas à côté de chez moi, pas derrière chez moi...comment voulez-vous que l'on avance dans ces conditions ?

Il en est de même pour les arrêtés municipaux que prennent certains maires, heureusement peu nombreux, mais qui nous font beaucoup de tort : arrêtés anti glyphosates, anti pesticides, pour l'ouverture de chalets de Noël, pour l'ouverture de commerces en période de confinement... Ces maires n'ont pas compris ce qu'est un arrêté municipal, qui doit être pris dans un champ de compétences municipales. Le maire, quand il est élu, devient représentant de l'Etat : il doit appliquer la loi, et ne peut se placer au-dessus. Tous ces arrêtés sont forcément annulés par le tribunal administratif, ou le Conseil d'Etat. C'est stupide ! Les élus ont de nombreuses structures pour se faire entendre, et jouer cavalier seul ne sert à rien, sauf si on veut faire parler de soi, se croire plus fort que les autres...le risque étant de laisser croire que les autres maires se laissent faire, alors qu'ils agissent autrement, et sûrement de manière plus intelligente.

Souhaitons que la situation sanitaire s'améliore rapidement et que l'on puisse retrouver une certaine sérénité.

NOUS VOUS SOUHAITONS À NOUVEAU UNE BONNE ANNÉE 2021

P.S : Comme il n'y a pas de programme de festivités prévu cette année, nous ne diffuserons pas notre habituel calendrier, mais simplement le calendrier des collectes du SMIRTOM.

Abord
maison médicale
Réfection
un bardage



LES PERMANENCES



Les permanences des Elu(e)s se feront
UNIQUEMENT
Sur rendez-vous



MAIRIE DE FLESSELLES - 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : mairie.flesselles@nordnet.fr ou secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Conditions pour la parution des annonces :

Les annonces doivent être déposées au plus tard le **jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante.** Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l'annonceur.

Si votre annonce n'est pas conforme à ces conditions, elle ne sera pas publiée.